

Fiche profil de poste

Circonscriptions : STRASBOURG 4 et 6

Libellé du poste : Conseiller pédagogique de Circonscription

1. Définition du poste et des missions :

Enseignant formateur, le conseiller pédagogique exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education nationale dont il est le collaborateur direct. Il contribue au pilotage de la circonscription, **et plus particulièrement à l'accompagnement pédagogique** dans l'objectif d'améliorer les compétences des enseignants et les résultats des élèves.

Le conseiller pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut être conduit à accomplir les tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription.

Il est un partenaire essentiel dans la formation initiale et continue des enseignants du premier degré et assure ses fonctions d'aide et de conseil auprès des enseignants, notamment des entrants dans le métier. Il apporte un regard extérieur positif et amène les enseignants à développer une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et sur la dimension sociale du métier d'enseignant.

Dans la circonscription, il est conseiller technique de l'IEN sur tous les domaines didactiques et pédagogiques qu'il partage avec ses collègues CPC. Il participe activement à la conception et à la mise en œuvre du plan de formation, des animations pédagogiques de la circonscription, des formations spécifiques aux enseignants de REP et REP+. Il participe à l'accompagnement des enseignants en classe dédoublée (formation, visites, entretiens...) et aux actions menées dans le cadre de la liaison inter-degrés. Il conçoit et diffuse des ressources pédagogiques.

Il suit et apporte l'aide nécessaire aux enseignants qui entrent dans le métier (T1, T2, contractuels éventuels), qui rencontrent ponctuellement des difficultés (enseignants titulaires, PES, M2 alternants avec un protocole renforcé).

Il accompagne l'IEN dans la mise en œuvre du contrôle de l'instruction en famille.

Dans les écoles, il accompagne les équipes dans l'innovation et la recherche pédagogique. Il peut être amené pour cela à participer à des conseils de maîtres ou de cycles. Il assiste également les équipes d'école dans la mise en œuvre des réponses adaptées aux besoins particuliers des élèves.

2. Caractéristiques du poste :

Le poste est partagé entre deux circonscriptions : Strasbourg 4 et Strasbourg 6, le CPC intervient sur deux mi-temps. Les missions sont identiques d'une circonscription à l'autre.

3. Compétences et qualités requises par le candidat :

- Des compétences pédagogiques avérées sur l'ensemble des cycles et des domaines d'activité de l'école primaire.
- Des capacités relationnelles, sens de l'écoute
- Un sens de la médiation et de la coopération
- Des qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté
- L'aptitude à travailler en équipe
- Des capacités d'organisation et d'analyse
- Des compétences dans le domaine de l'ingénierie de formation
- Des capacités d'autoformation, de développement professionnel et d'analyse réflexive

3. Conditions de recrutement :

- Etre titulaire du CAFIPEMF ou s'engager à se présenter aux épreuves
- Entretien auprès d'une commission composée des deux IEN des circonscriptions concernées et d'un conseiller pédagogique.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

Inspection de l'éducation nationale de STRASBOURG 4
65 avenue de la Forêt Noire 67083 STRASBOURG CEDEX
Tél : 03 69 20 93 42

Adresse électronique : ien.strasbourg-4@ac-strasbourg.fr

Inspection de l'éducation nationale de STRASBOURG 6
65 avenue de la Forêt Noire 67083 STRASBOURG CEDEX
Tél : 03 88 45 92 63

Adresse électronique : ien.strasbourg-6@ac-strasbourg.fr